

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt quatre, le quinze novembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, Adjoints, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT, M. CHEVALIER

Absents excusés : Emilie GIRAUD, Dominique ANDRO,

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 8 novembre 2024

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2024-49/ OBJET : Photocopieurs mairie et école : choix d'un prestataire

M. le Maire rappelle au Conseil que le copieur multi fonctions de l'école a été acheté en 2014 et présente de sérieux signes de vieillissement. Celui de la mairie a été acheté en 2018 et son contrat de maintenance se termine en avril 2025.

Deux prestataires ont été sollicités pour des propositions en location neuf ou reconditionné pour le copieur de l'école et celui de la mairie.

- **Elan Bureautique** : un copieur CANON neuf à la mairie et un copieur CANON reconditionné à l'école pour un montant de 270,53 € HT /mois, loyer + contrat de maintenance

- un copieur HP neuf à la mairie et un copieur CANON reconditionné à l'école pour un montant de 185,44 € HT/mois loyer + contrat de maintenance

- conserver le copieur CANON actuel à la mairie et un copieur CANON reconditionné à l'école pour un montant de 119,51 € HT/mois.

Le coût des copies est un forfait inclus dans le coût mensuel, puis les copies supplémentaires à 0,0065 € par copie noire et 0,065 par copie couleur supplémentaires.

- **RBI** : un copieur SHARP neuf à la mairie et un copieur SHARP neuf à l'école pour un montant de 143,10 € HT/mois loyer + contrat de maintenance

- un copieur SHARP neuf à la mairie et un copieur SHARP reconditionné à l'école pour un montant de 111,60 € HT/mois loyer + contrat de maintenance.

Les copies sont facturées à la copie avec un coût de 0,0039 € pour les copies noires et 0,039 pour les copies couleurs.

Le prestataire propose également une solution de dématérialisation, de structuration de classement et d'archivage des documents pour le secrétariat, GED E-Doc Pro, pour la somme de 93 € HT/mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- DECIDE de choisir la proposition de RBI pour un copieur SHARP neuf à la mairie et un copieur SHARP reconditionné à l'école pour un montant de 111,60 € HT/mois loyer + contrat de maintenance
- DECIDE d'adhérer auprès de RBI à la solution de dématérialisation, de structuration de classement et d'archivage des documents pour le secrétariat, GED E-Doc Pro, pour la somme de 93 € HT/mois
- PRECISE que les crédits seront inscrits au budget
- MANDATE M. le Maire pour toutes les démarches pouvant se rapporter à ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS

